

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS AUX CENTRES DE LOISIRS DE PUYRICARD ET COUTERON

Version **septembre 2026**

PERIODE	DATE DE FONCTIONNEMENT	NBR JOURS	DATE D'ENVOI OU DE DEPOT DES FORMULAIRES D'INSCRIPTIONS Envoi du formulaire à l'adresse spécifique reservation@cscdavin.fr ou dépôt au secrétariat du CSC		DATE LIMITE ANNULATION par l'envoi du formulaire à l'adresse spécifique annulation@cscdavin.fr
Vacances d'Automne 2026	Du lundi 19 octobre 2026 au vendredi 30 octobre 2026	10 Jours Vac	<i>Pour la semaine entière</i>	A partir du lundi 21 septembre 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail	Avant le vendredi 2 octobre 2026 avant 11h30
				A partir du mardi 22 septembre 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine</i>	A partir du lundi 28 septembre 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail	
				A partir du mardi 29 septembre 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine</i>	A partir du mercredi 30 septembre 2026- 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
Vacances de Noël et Mercredis PUYRICARD du 1er semestre 2027	du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2026 Du mercredi 6 janvier 2027 au mercredi 30 juin 2027	4 Jours Vac et 22 merc	<i>Pour la semaine entière (vacances) Pour la journée complète (Mercredi)</i>	A partir du lundi 23 novembre 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail	Avant le vendredi 4 décembre 2026 avant 11h30 (pour les vacances Noël) et Avant le mardi 11h30 pour le mercredi de la semaine suivante (pour les mercredis)
				A partir du mardi 24 novembre 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine (vacances) Pour matin+repas (Mercredi)</i>	A partir du lundi 30 novembre 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail	
				A partir du mardi 1er décembre 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine (vacances) Pour après-midi (Mercredi)</i>	A partir du mercredi 2 décembre 2026 - 20h pour les inscriptions par mail	
Vacances d'Hiver 2027	Du lundi 22 février 2027 au vendredi 5 mars 2027	10 Jours Vac	<i>Pour la semaine entière</i>	A partir du lundi 25 janvier 2027 - 20h pour les inscriptions par Mail	Avant le vendredi 5 février 2027 avant 11h30
				A partir du mardi 26 janvier 2027 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine</i>	A partir du mardi 26 janvier 2027 - 20h pour les inscriptions par Mail	
				A partir du mercredi 27 janvier 2027- 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine</i>	A partir du mercredi 27 janvier 2027 - 20h pour les inscriptions par mail	
Vacances de Printemps 2026	Du lundi 19 avril 2027 au vendredi 30 avril 2027	10 Jours Vac	<i>Pour la semaine entière</i>	A partir du lundi 22 mars 2027 - 20h pour les inscriptions par Mail	Avant le vendredi 2 avril 2027 avant 11h30
				A partir du mardi 23 mars 2027 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine</i>	A partir du mardi 23 mars 2027 - 20h pour les inscriptions par Mail	
				A partir du mercredi 24 mars 2027 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine</i>	A partir du mercredi 24 mars 2027 - 20h - Inscriptions par mail	

			DOSSIER COMPLET POUR TOUT LE MONDE (lors de l'inscription des vacances d'été, Pause Cartable et Mercredis de la rentrée)		Tout dossier incomplet ou mal complété ne sera pas traité et sera refusé
Vacances d'été 2026	Du Lundi 5 juillet 2027 au vendredi 27 août 2027	39 Jours	Attention - Consulter au préalable dès début avril sur notre site Internet , les modalités d'inscription spécifiques pour la période d'été.		
			Inscriptions aux Séjours Sans Critère d'ancienneté	Inscriptions aux Séjours à partir du mercredi 30 mars 2027 - 8h30 inscriptions par mail avec dossier complet et dûment rempli sinon refus (cf. modalités d'inscriptions d'été) Puis après la confirmation du secrétariat par mail, le paiement devra être effectué au plus tard DANS LA SEMAINE SUIVANTE de celle-ci , si délai dépassé, annulation de la demande de la famille par le secrétariat	Toute inscription devient définitive, non annulable et non remboursable dès l'envoi de la confirmation par le secrétariat, sauf certificat médical
			Inscriptions aux Stages Sans Critère d'ancienneté	A partir du vendredi 2 avril 2027 - 20h inscriptions par mail avec dossier complet et dûment rempli sinon refus (cf. modalités d'inscriptions d'été) Puis après la confirmation du secrétariat par mail, le paiement devra être effectué au plus tard DANS LA SEMAINE SUIVANTE de celle-ci , si délai dépassé, annulation de la demande de la famille par le secrétariat	Toute inscription devient définitive, non annulable et non remboursable dès l'envoi de la confirmation par le secrétariat, sauf certificat médical
			Inscriptions aux centres de loisirs <i>Pour la semaine entière</i>	A partir du vendredi 23 avril 2027 - 20h inscriptions par mail avec dossier complet et dûment rempli sinon refus (cf. modalités d'inscriptions d'été) Puis après la confirmation du secrétariat par mail, le paiement devra être effectué au plus tard DANS LA SEMAINE SUIVANTE de celle-ci , si délai dépassé, annulation de la demande de la famille par le secrétariat	ANNULATION (juillet et Août) AVANT LE VENDREDI 18 JUIN 2027 AVANT 11H30 DERNIER DELAI
			Inscriptions aux centres de loisirs <i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine</i>	A partir du mardi 1er juin 2027 - 8h30 inscription par mail Puis après la confirmation du secrétariat par mail, le paiement devra être effectué au plus tard DANS LA SEMAINE SUIVANTE de celle-ci , si délai dépassé, annulation de la demande de la famille par le secrétariat	
			Inscriptions aux centres de loisirs <i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine</i>	A partir du mardi 8 juin 2027 - 8h30 inscription par mail Puis après la confirmation du secrétariat par mail, le paiement devra être effectué au plus tard DANS LA SEMAINE SUIVANTE de celle-ci , si délai dépassé, annulation de la demande de la famille par le secrétariat	
PAUSE CARTABLE Uniquement à Puyricard 2027-2028	Du Lundi 6 septembre 2027 au Vendredi 23 juin 2028	A la demande	Pour la semaine entière	A partir du lundi 14 juin 2027 - 20h00 inscription par mail	Toute inscription devient définitive, non annulable et non remboursable dès l'envoi de la confirmation par le secrétariat, sauf certificat médical
			Pour quelques jours dans la semaine	A partir du mercredi 16 juin 2027 - 20h00 inscription par mail	
Mercredis du 4ème trimestre 2026	Du mercredi 8 septembre 2027 au mercredi 15 décembre 2027	13 jours	Pour la journée complète	A partir du lundi 21 juin 2027 - 20h inscriptions par mail A partir du mardi 22 juin 2027 - 8h30 inscriptions par mail	Annulation avant le mardi 11h30 pour le mercredi de la semaine suivante.
			Pour le matin avec repas	A partir du lundi 28 juin 2027 - 20h inscriptions par mail A partir du mardi 29 juin 2027 - 8h30 inscriptions par mail	
			Pour l'après-midi	A partir du mercredi 30 juin 2027 - 20h - Inscriptions par mail	

- ⇒Retour des
fiches
- ⇒Règlement

Par mail uniquement à l'adresse reservation@cscdavin.fr aux dates ci-dessus détaillées

Le règlement pourra se faire par courrier (*chèques*) ou directement au secrétariat (*chèques, espèces, chèque vacances numériques ANCV.*) **dès réception d'un mail** de confirmation du CSC Davin vous précisant les disponibilités et la somme à payer.

Attention les familles ne respectant pas ces délais de paiement ne pourront plus utiliser ce mode d'inscription.